

PRODUCTION

Les énergies nouvelles en pleine expansion

À l'heure des énergies renouvelables, la société **Eosol** Énergies Nouvelles est en pleine expansion. La consommation nationale d'électricité augmente sans cesse, tandis que les énergies fossiles s'épuisent.

François-Xavier Godfroy, directeur général et associé de Bruno Bernal, a monté son entreprise au Barp, zone Laseris, il y a deux ans. Ce qui l'a séduit au Barp, c'est la conception des bâtiments qu'ils occupent actuellement. La démarche de la "SEML Route des Lasers", propriétaire de la zone industrielle, était en adéquation avec la leur. Leurs objectifs vont dans le même sens. Le bâtiment est en bois, alimenté par panneaux solaires. D'autre part, la région est propice à cette démarche : le taux d'ensoleillement est important, elle se situe dans une zone de haute technologie et près d'importants réseaux haute tension sur lesquels se raccordent les centrales pour leur "ajouter" leur production d'électricité.

Eosol Énergies Nouvelles comprendra onze personnes fin septembre et leurs objectifs sont ambitieux : 35 salariés fin 2011. Pour cela, ils utilisent deux stratégies : construire et développer



François-Xavier Godfroy, directeur général, peut être satisfait d'Eosol. Les prévisions sont excellentes.

des centrales photovoltaïques et créer de l'emploi au niveau régional. Pour leur deuxième année, ils ont annoncé 500.000 € de chiffre d'affaires et pour la fin de l'année 2010, ils ont prévu un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros.

Premier producteur régional d'électricité issue d'énergie photovoltaïque au sol (13 MW actuellement), Eosol Énergies Nouvelles développe ses activités d'investissement, construction et maintenance dans l'énergie photovoltaïque, l'éolien, la biomasse et le termo-solaire. Ses partenaires comptent entre autres Eiffage Énergie, Siemens, la Caisse

des Dépôts et deux banques. Plusieurs centrales sont en projet ou déjà en fonction : Le Barp avec 250 kWc (kilowatts crête), en partenariat avec la "SEML Route des Lasers", Villeneuve-de-Marsan, dont la mise en service est prévue en mars 2011 produira 8 Mwc (mégawatts crête), Jonzac, première centrale de Poitou-Charentes, d'une puissance de 5 Mwc dont la production débutera en également en mars 2011 et enfin, Belin-Béliet-Salles (zone industrielle Sylva 21), dont l'étude d'impact environnemental a duré, comme les autres, deux ans.

L'étude d'impact environnemental

Cette étude de près de 100 pages analyse les effets prévisibles de l'installation des panneaux sur l'environnement, et notamment sur les milieux physiques (située entre 45 et 35 mètres d'altitude, la construction ne demande que des terrassements limités). Les lignes de panneaux épouseront les courbes naturelles du relief du site (il n'y a pas d'interférence du projet avec des zones protégées ZNIEFF, Natura 2000...). Les inventaires ont dénombré 42 espèces floristiques communes dans ces milieux sans intérêt

particulier tant du point de vue de la flore que de la faune et enfin sur le paysage : l'opération est compatible avec les règlements d'urbanisme.

Afin de réduire ou compenser l'impact sur le milieu naturel, il est prévu de réaliser les travaux en été, limiter l'érosion des sols et l'ensablement des ruisseaux et des crastes, aménager des points d'eau pour la grande faune, étudier la clôture pour permettre la circulation des micromammifères, ne pas utiliser d'herbicides, les traitements d'entretien se faisant mécaniquement, reboiser une surface équivalente sur des terrains appartenant à la commune, réaliser des équipements de lutte contre l'incendie (points d'eau...). La durée de vie de cette ferme solaire sera de vingt ans.

Ce projet présente un "caractère d'intérêt public" qui, eut égard

aux dégâts de la tempête "Klaus", répond au souhait de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre de développer les centrales solaires sur son territoire.

Il a reçu un avis favorable des services de l'État (Ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable).

95 % de recyclage des produits

Actuellement, il n'est pas encore possible de prendre le recul nécessaire, la toute première centrale photovoltaïque, qui avait été créée en Belgique, à Chevetogne, vient d'être démantelée l'année dernière après 26 ans de fonctionnement, avec un taux de recyclage de 85 %. Avec des produits de base de qualité et l'avancée technologique, l'objectif est de 95 % de recyclage, et cela pour une énergie inépuisable (le soleil)...

[Nadine STEVENS]